

Province de
LIEGE

Arrondissement
de HUY

COMMUNE
de

BURDINNE
4210

Extrait du Procès-verbal du Conseil communal

Séance du 30 janvier 2019

Présents

Monsieur Christian ELIAS, Président

Monsieur Luc GUSTIN, Député-Bourgmestre

Messieurs Frédéric BERTRAND, Dominique BOVENISTY et Madame Evelyne LAMBIE,
Echevins

~~Madame Laurence FRANQUIN~~, Monsieur Alexandre GIROULLE, Monsieur François
RENARD, Madame Christine BOUCHE, Madame Laurence DELIER, Monsieur Hugues
JOASSIN, ~~Madame Sabine GILLMANN~~, Monsieur Ghislain CHARLIER, Conseillers

Madame Brigitte BOLLY, Directrice générale

**- Déclaration de politique générale – Article L1123-27 Code de la Démocratie locale et
de la Décentralisation - Approbation :**

Le CONSEIL COMMUNAL, en séance publique ;

Vu l'article 1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation lequel
dispose « Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège communal soumet au
conseil communal une déclaration de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant
au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes
orientations en la matière.

Après approbation par le conseil communal, cette déclaration de politique générale est publiée
conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal .
Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune »;

Vu la déclaration de politique générale couvrant la législature 2019 à 2024 détaillée ci-
après ;

Que ce programme est pour l'essentiel, le résultat d'une importante consultation
citoyenne pré-électorale ;

Qu'il guidera l'orientation de la gestion communale pendant la législature 2019-2024 en
sachant que les priorités et les ajouts éventuels seront définis en cours de route ;

Sur proposition du Collège communal ;

Par 11 voix « pour » et une abstention de Monsieur RENARD, conseiller du groupe
Participe Présent;

-Article 1^{er}: APPROUVE la déclaration de politique générale couvrant la législature 2019 –
2024 se détaillant comme suit:

1. Sécurité-Police

- Achat de nouveaux radars préventifs

- Poursuite des analyses du trafic et prise de mesures adéquates (pose de chicanes ou coussins berlinois)
- Séances de techno-prévention (conseils afin d'éviter vols et intrusions)
- Renforcement de la présence policière de nuit
- Placement de caméras afin de lutter contre les incivilités
- Adaptation des zones d'agglomération en fonction des nouvelles constructions
- Trottoirs sécurisés le long des nationales (N80 – Match et N652 -Oteppe-Marneffe...) en collaboration avec la région Wallonne
- Utilisation d'une piste didactique de sécurité routière pour nos jeunes
- **En collaboration avec la ZP Hesbaye-Ouest :**
 - Achat d'un nouveau radar répressif
 - Lancement d'un projet PLP (Partenariat local de prévention – collaboration entre les citoyens et la Police)
 - Placement de 9 caméras ANPR (lecture de plaques automatique afin de cibler la criminalité itinérante)

2. Enseignement

- Création d'une troisième cour de récréation à l'école de Marneffe
- Insonorisation du réfectoire (en cours)
- Installation de tableaux interactifs
- Rénovation du parc informatique
- Mise à disposition des locaux de la recette communale au profit de l'école
- Sensibilisation à la mobilité dans les écoles (brevet du cycliste en collaboration avec le GAL burdinale-mehaigne)
- Sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles
- Maintien des actions suivantes :
 - Des cours de langues dès la première primaire
 - De l'école des devoirs
 - Des cours de natation
 - Des repas équilibrés et durables

3. Jeunesse et accueil extra-scolaire

- Aménagement du site de la gare pour des activités extra-scolaires
- Maintien des animations « langues », des activités du mercredi et de l'académie des sports dans les écoles de Marneffe et de Burdinne)
- Création de jardins didactiques dans les écoles de Marneffe et de Burdinne
- Initiations sportives le mercredi après-midi
- Poursuite des activités « ado 10-18 ans » en fonction de leurs intérêts et propositions
- Renouvellement du Conseil Communal des Enfants
- Création d'un Conseil communal des Jeunes
- Création d'un espace « jeunesse » en collaboration avec les différents acteurs régionaux (ASBL La Particule, Infor-Jeunes)
- Poursuite du jumelage entre les jeunes de Burdinne et de Rouillon
- Formation :
 - De babysitter
 - De «nounousitter» (personnes adultes disponibles pour du babysitting)

4. Finances

- Pas d'augmentation de taxes
- Maintien des primes communales
- Recherche de subsides pour financer nos investissements
- Publication des budgets et comptes communaux sur le site internet de la commune
- Publication de l'état d'avancement des grands projets sur le site de la commune

5. Travaux

- Concrétisation du « plan trottoirs » - Rue Onu à la Fontaine et rue du marais (Travaux adjugés)
- Rénovation de la ferme de la Grosse Tour (2^{ème} phase)
- Recherche du subsides supplémentaires pour un projet de logements intergénérationnels à la ferme de la Grosse Tour
- Restauration de la lampisterie de la gare de Burdinne

- Concrétisation du projet de terrains multisport, plaine de jeux et espaces rencontre à l'ancien terrain de football de Marneffe
- Transformation des anciens hangars de la gare en une grande salle communale confortable et accueillante
- Construction d'un nouveau hall pour les ouvriers communaux à proximité du parc à conteneurs
- Achat de matériel durable pour la voirie
- Cimetières : choix de techniques permettant l'amélioration de leur entretien
- Parc du Renoz : poursuite de la régularisation et acquisition des voiries par la commune
- Installation de bancs publics
- Maintien des actions suivantes :
 - Entretien annuel de nos voiries (100.000 euros annuels)
 - Service hivernal de qualité
 - Mise en œuvre de techniques respectueuses de l'environnement
 - Entretien du petit patrimoine

6. Mobilité

- Elaboration d'un plan d'investissement communal de mobilité
- Nouveaux projets « trottoirs »
- Parking vélos aux arrêts de bus, sur les places publiques, aux abords des écoles ...
- Trottoirs sécurisés le long des nationales (N80 – Match et N652 -Oteppe-Marneffe...)
- Aménagement d'une bande cyclable pour les vélos, piétons et PMR sur les chemins de campagne et autres voies lentes propices à ce type de déplacement
- Amélioration de la mobilité par la création de nouveaux trottoirs (avec le personnel communal de voirie)
- Aménagement de voies lentes (par exemple Gare – rue Neuve) en bande cyclable de type Ravel
- Entretien des nouvelles haies plantées par le Parc Naturel le long des voiries

7. Environnement

- Plantation de futurs arbres remarquables sur les sites propices
- Poursuite du projet d'aménagement de la zone humide à Hannêche

- Achat de la mare de Hannêche contiguë à la zone humide subsidiée par le plan wallon de développement rural (PWDR)
- Aménagement du terrain jouxtant le parc à conteneurs en zone naturelle
- Développement des prés fleuris
- Projet de réduction des déchets (Zéro déchet)
- Prime pour l'achat de couches lavables
- Amélioration de la propreté :
 - Placement de poubelles supplémentaires
 - Poursuite de l'application « BeWapp »
 - Action contre les déjections canines
 - Sensibilisation à la propreté publique
- Renforcement du rôle de notre agent constateur et de la lutte contre les incivilités
- Réflexion sur l'installation d'un jardin collectif à la ferme de la grosse tour
- Placement de caméras autonomes aux endroits sensibles
- Renouvellement plus fréquent des actions pour la dératisation
- Rationalisation de l'éclairage public et développement du LED
- Maintien et renforcement des primes environnementales
- Entretien des chemins à vocation agricole
- Plantation de haies afin de lutter contre l'érosion en collaboration avec le Gal et le Parc Naturel
- Création de sentiers didactiques
- Placement d'hôtels à insectes

8. Bien-être

- Equipement du terrain de football de Burdinne pour l'atterrissage de l'hélicoptère médicalisé
- Renforcement de l'attribution de budgets participatifs aux comités de quartier (Fêtes des voisins, fleurissement des hameaux ...)
- Initiatives afin de favoriser le maintien des aînés à leur domiciles
- Campagnes de promotion de la santé (activité physique, alimentation, ..) en collaboration avec la Province de Liège

9. Culture – Sports – Loisirs

- Création de 2 nouveaux terrains de tennis à Burdinne
- Organisation annuelle d'une journée « sport pour tous »
- Désignation d'une personne « relais » au niveau de l'administration pour les associations locales
- Renforcement des activités des aînés en collaboration avec le comité
- Poursuite du développement des activités du Centre Culturel Braive-Burdinne

10. Citoyenneté et développement local

- Formation aux nouvelles technologies informatiques (Mobitic)
- Formation pour la remise à niveau « code de la route »
- Formation WEBETIC « Apprendre à gérer » les réseaux sociaux au quotidien avec ses enfants et ados
- Mise en place du nouveau site internet de la commune
- Création d'un guichet électronique pour obtenir des documents
- Démarches en vue de rétablir des distributeurs d'argent accessibles à tous
- Collaboration avec le Parc Naturel en vue d'élargir le marché du terroir
- Organisation de rencontres « mieux vivre-ensemble » :
 - Par des rencontres intergénérationnelles
 - Par des rencontres citoyens-agriculteurs

11. Bien-être animal

- Aide à la stérilisation des chats
- Poursuite de la collaboration avec la S.P.A.

12. Communication

- Poursuite des parutions du bulletin communal « li Burnal »
- Suivi des projets en cours via les news du site internet de la commune
- Poursuite des enquêtes « grand public » comme l'enquête menée auprès des jeunes et

des aînés

- Retransmission des conseils communaux via une infrastructure performante

-Article 2 : La présente déclaration sera publiée conformément à l'alinéa 2 de l'article L1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Par le Conseil,

La Directrice générale
Brigitte BOLLY

Le Président,
Christian ELIAS

Pour extrait conforme,

La Directrice générale
Brigitte BOLLY

Le Député-Bourgmestre
Luc GUSTIN

